

Question 13

Points

Objectif évaluateur	1.1.7.1	Traiter la correspondance	12 points
---------------------	---------	---------------------------	-----------

Situation de départ

Les cantons soutiennent les personnes en formation par des bourses d'études si les conditions légales sont remplies. Les personnes en formation doivent faire une demande de bourse d'études en soumettant une requête. La demande de bourse intégralement remplie et conforme à la réalité doit être accompagnée de divers documents.

Vous effectuez votre stage au sein du service cantonal des bourses d'études et participez à la vérification initiale des demandes et des documents soumis. Si une demande n'est pas entièrement remplie ou si des documents ne sont pas joints, le requérant en est informé par écrit. Le requérant a la possibilité de soumettre les informations ou documents manquants dans un certain délai.

La demande de bourse de Hans Meier a été reçue par le service des bourses le 1^{er} juin 2022 et la vérification initiale a révélé que certaines informations (n° AVS, compte bancaire/postal pour le versement des montants de la bourse d'études, montant des frais de déplacement) et certains documents (attestation de formation, taxation des parents, contrat de location) manquent. Le chef du service des bourses vous charge d'informer Hans Meier par écrit de cette constatation et de lui demander de vous faire parvenir les informations manquantes en fixant un délai. Si la date limite n'est pas respectée, la demande ne pourra pas être traitée et sera rejetée.

Cette question est composée d'une partie (a.). Vous pourrez obtenir 12 points au maximum.

Tâche

- a. Rédigez une lettre respectant les consignes émises par votre chef de service, complète et sans faute, qui reprend les éléments de la tâche confiée par celui-ci. Veuillez à formuler le texte de façon compréhensible et à donner à la lettre une présentation agréable.

Points
obtenus

Points

Département de la formation et de la culture
Service des bourses d'études

Franziskanerhof
Barfüssergasse 28
4509 Soleure
Tél. : 032 627 29 71
stipendien@dbk.so.ch

M.
Hans Meier
Mustergasse 27
4500 Soleure

1 juin 2022

Informations et documents manquants

Cher Monsieur Meier,

Nous nous référons à la demande de bourse d'études que vous nous avez soumise le 1^{er} juin 2022 dernier.

Lors de la vérification initiale de votre demande de bourse, nous avons constaté que les informations et documents suivants ne nous sont pas parvenus :

- N° AVS
- Compte bancaire/postal pour le versement des montants de la bourse d'études
- Montant des frais de déplacement
- Attestation de formation
- Taxation des parents
- Contrat de location

Nous vous demandons de nous faire parvenir les informations et documents manquants d'ici au 22 juin 2022 au plus tard.

Si la demande n'est pas soumise dans les délais, elle ne pourra pas être traitée et la demande de bourse sera rejetée.

Si vous avez des questions ou des incertitudes, n'hésitez pas à nous contacter.

Meilleures salutations.

Peter Mustermann
Personne chargée du dossier

12

Indication de correction

Expéditeur = 1 point

Destinataire = 1 point

Date = 1 point

Titre = 1 point

Civilité = 1 point

Meilleures salutations/signature = 1 point

Présentation = 1 point

Absence de faute = 1 point

Contenu/formulation compréhensible = 4 points (à l'appréciation des experts)

T 12

Points
obtenus